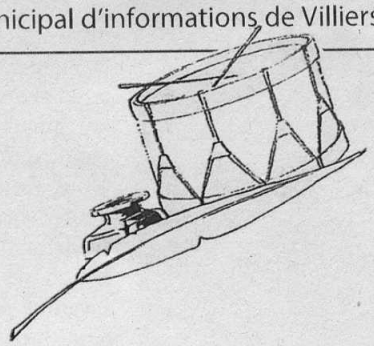


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français



JUILLET 2014

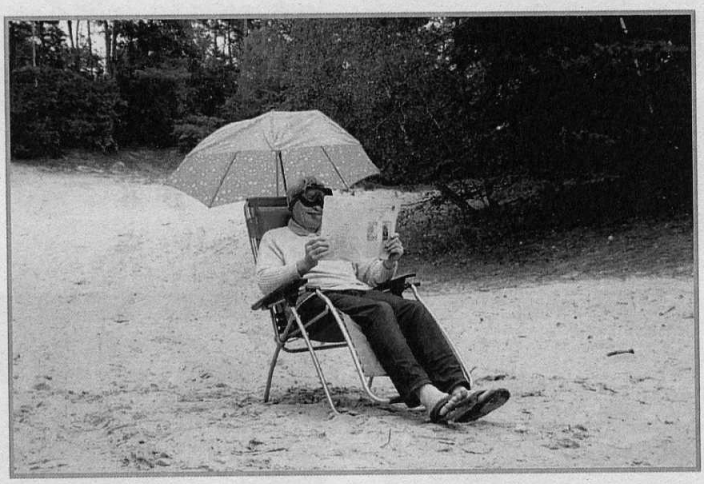
N° 67

Le mot du Maire

Bonjour les Villarons, cette carte postale depuis Villiers-Vignette-Plage où l'eau est plutôt bonne mais vient d'au-dessus. Cette fin d'année scolaire a été marquée par de nombreux évènements festifs, réussis grâce à votre présence et en dépit d'une météo parfois contrariante. Il est maintenant temps, je l'espère pour la majorité d'entre vous, de prendre un peu de repos.

Profitons donc tous de cette parenthèse pour oublier les soucis et profiter de cette trêve estivale. Prenons des forces et faisons des réserves d'optimisme. Regardons notre village avec affection et continuons d'en faire tous ensemble le lieu de notre attachement. Il y a des choses sérieuses dans ce numéro du Plume, il y en aura d'autre à la rentrée ; en attendant goûtons, apprécions, profitons de la beauté de notre environnement, de la quiétude et de la torpeur d'Août et souhaitons-nous bonnes vacances.

Yves Lechevallier



Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Conseil municipal du 19 juin 2014	Page 11
Hier	Page 3	Annonces	Page 14
Vos articles	Page 6	Nos joies, nos peines	Page 16
Le 14 juillet	Page 7	Agenda	Page 16

Hier

« Caniveau Party », une franche réussite.

Samedi 14 juin, comme prévu, une équipe hétéroclite était au rendez-vous devant le foyer rural, qui avec sa pioche, qui son balai ou sa binette…
On aurait pu penser un instant à un sketch de la « caméra invisible » mais c'était sans compter sur la motivation de chacun et l'organisation qui comprenait même un petit verre… d'eau, compte tenu du soleil qui ne ménageait pas sa peine.
Le désherbage du caniveau rue René Lefebvre ainsi que du début de la rue de l'Eglise fut mené avec sérieux et efficacité dans une ambiance conviviale.
Nos trois agents communaux, expérimentés étaient de la partie et prodiguaient des conseils aux « débutants ».



Si la « caniveau party » a commencé dès 9 h par une photo du groupe d'une vingtaine de personnes, des Villarons se sont joints, ensuite, spontanément au collectif.
Quelle fierté, à midi, de voir le résultat du travail accompli, même si bien sûr pour beaucoup dos et mains sont restés douloureux !
Pour conclure cette joyeuse matinée, une collation fut offerte par Monsieur le Maire.
Félicitations et chaleureux remerciements à tous ceux qui évitent à nos agents communaux un travail important en entretenant très régulièrement leur devant de maison, trottoir et caniveau, à tous ceux qui se sont joint à nous et nous ont apporté une aide efficace, à tous ceux qui ont anticipés l'évènement en désherbant la portion devant chez eux, et à tous les autres, aussi nombreux, qui ont continué le travail après la « caniveau party », allégeant ainsi la peine de nos agents.
Le bilan de la « caniveau party » est positif. D'abord il a permis de désherber en linéaire l'équivalent d'une semaine de travail de nos agents de voirie, sachant qu'ils font d'autres tâches dans la même semaine. Ensuite, sur cette petite partie du village nous avons récupéré environ un mètre cube de terre, ce qui fait mieux comprendre pourquoi, si on n'entretient pas très régulièrement la voirie, notre bassin d'orage devient saturé.
Nous aurions aimé continuer, à plus vive allure, ce travail de désherbage mais entre les tâches habituelles, les nombreux évènements et la pluie trop présente, c'est raté !
Les choses se calmant on va s'y remettre, mais, au rythme des vacances car nos trois agents ont droit, à tour de rôle, à un repos bien mérité.



Plusieurs solutions sont envisagées pour la rentrée, mais certaines, celles concernant l'équipement en matériel sont longues à mettre en place. Les demandes de subventions prennent du temps, donc le manuel, aidé de traitements, reste d'actualité dans l'immédiat.

Ateliers théatre

Vendredi 20 juin dernier, les élèves des ateliers théâtre, organisés par Paris-sous-Grez à Villiers, présentaient leurs spectacles de fin d'année au foyer rural.
Merci aux enfants et adolescents, des deux groupes, pour leurs très belles prestations.
Merci au public venu nombreux malgré les attraits du Brésil.

Guillaume Chapet



Chorale « À Travers Chants »

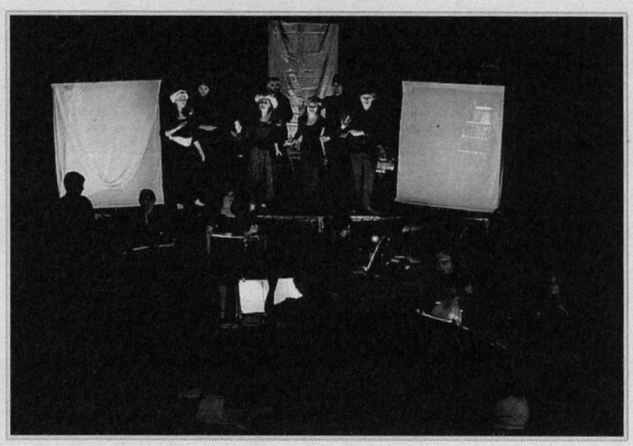
Les 3 et 4 Mai derniers, Villiers a eu l'immense plaisir d'assister au concert de la chorale « À Travers Chants » dirigée par Bernard et Laurence Leroy. Lors de cette « manifestation »de valeur , près de 400 personnes ont pu vibrer sur le Gloria et le Magnificat de Vivaldi et les interventions remarquables des solistes Judith Derouin, Pauline Leroy, Marie-Isabelle Bondu et Isabelle de Rambures- Rettagliati habituées à accompagner les 60 choristes et soutenues par l'orchestre , constitué pour l'occasion, lui-même très impliqué dans ce concert.
Remercions encore Bernard et Laurence Leroy qui, depuis 1987, conduisent les choristes et leur public, dans des univers variés et toujours de grande tenue.
La Chorale « À Travers Chants » vit, et son seul regret est peut-être de constater que le public reste, pour une grande proportion, composé de personnes venues de l'extérieur, communes environnantes et bien sûr Fontainebleau.
Il n'en demeure pas moins que les choristes, les solistes et les musiciens éprouvent toujours autant de plaisir à se produire dans notre église, même si, en fin de concert, ils voient leur chef de chœur épuisé et son épouse très stressée ! Merci à eux !



Une choriste.

Fête de la musique

Réussite très appréciée de la « Fête de la Musique » à Villiers sous Grez.
C'est sans doute parce qu'il y en avait pour tous les goûts et parce que les artistes étaient de qualité que cette fête placée aussi sous le signe du beau temps fut une réussite.
Dès 17 h et jusqu'à la fin, Augui Dub a enchanté le public venu nombreux par vagues successives. Sa musique éclectique mais toujours puissante et créative fut un enchantement pour tous. Eclectique parce qu'il nous « emmène » sur les pas de Nina Simone, d'Alborosie etc. avec des effets spéciaux toujours surprenants. Pour reprendre des forces, buvette et pique-nique étaient au rendez-vous, comme d'habitude sans quitter le fil … de la musique.
Dans la salle Garban, dès 21h, « Musique à Portée » et « les Leçons Baroques », qui nous avaient offert déjà l'année passée un très bon spectacle, réitérèrent en nous proposant une démarche très originale. Sur une base théâtrale du « Bajazet » de Racine, fort bien interprété, les comédiens nous ont « snobés » par l'intensité de l'interprétation et la mise en scène puissante. Chaque scène était ponctuée par des œuvres baroques jouées au clavecin accompagné des cordes et des vents ainsi que de deux merveilleuses chanteuses. Ce furent des œuvres de Jean-Baptiste Lully qu'on ne présente plus et des auteurs moins connus tels que Michel Lambert le plus fécond compositeur français de la seconde moitié du XVIIe siècle, Louis-Nicolas Clérambault plutôt épris de clavecin et Giuolio Caccini, italien, plus axé vers le « bel canto ».
Bref, que du bonheur pour tous les âges, prochain rendez-vous … dans un an.





Spectacle des enfants et Kermesse des écoles

Bonjour à tous et à toutes

Comme vous le savez déjà, la kermesse n'a pas pu avoir lieu comme prévu samedi 28 juin l'après-midi en raison d'un temps très capricieux, mais ce n'est que partie remise!
Nous avons pu tout de même assurer la restauration et la buvette grâce à l'aide des bénévoles en cuisine et au montage des barnums, grâce aussi aux mamans qui nous ont confectionné de délicieux gâteaux, nous les en remercions chaleureusement.
L'après-midi c'est terminée dans la bonne humeur générale malgré la pluie, et les enfants ont pu être maquillés à l'abri sous les arbres.
Nous vous donnons rendez-vous le samedi 20 septembre, l'après-midi, dans la cour de l'école de Villiers pour la kermesse avec de nombreux jeux, en espérant, cette fois-ci, avoir le temps pour nous!
Nous vous souhaitons de très belles vacances.

L'équipe d' A VIVRE





Villiers… Et le football

Lors de la coupe du monde, les membres de l'atelier jeunesse et sport de la commission culture et animation ont organisé la diffusion de la plupart des matchs de l'équipe de France, ainsi que la finale de cet événement mondial 2014.
Après les efforts des équipes et quelques buts, le réconfort des supporters autour du barbecue mis à disposition, pour ceux qui souhaitaient pique-niquer afin de prolonger la joie collective.
Que des moments de convivialité, entre toutes les générations du village !
Les organisateurs remercient tous les Villarons venus nombreux, malgré un aléa de connexion lors de la diffusion d'un match, ce n'est que le mauvais temps qui a joué le trouble-fête.
Suite à l'intérêt que vous avez porté à notre initiative, nous vous donnons rendez-vous pour le partage de l'Euro 2016.

Cédric Thibaut





Demain

Brocante

N'oubliez pas
Le 31 août 2014, au Lary, le Club des Ainés organisera la 25ème brocante vide grenier ouverte à tous, sans inscription, de 6h à 18h. Pas d'alimentaire, pas de neuf.
3 euros le mètre linéaire.
Restauration sur place organisée par l'Amicale Villaronne.
Renseignements : 01 64 24 25 34 ou 02 38 95 71 15 ou 06 86 20 53 02

Vos articles

Que d'eau ! Que d'eau !

Cette citation de notre président de la république, pas celui-là, mais le Maréchal de Mac-Mahon devant le malheur des toulousains et de la Garonne en crue en 1875, n'est pas vraiment le sujet de cet article mais aurait pu s'appliquer à ce dimanche 6 juillet. Les pluies incessantes ne nous inclinaient pas aux loisirs en extérieur mais qu'à cela ne tienne, nous décidâmes, après avoir lu des informations sur « la République du 77 », de nous rendre à l'embarcadère de Montcourt-Fromonville, vous savez juste après « le Tacot des Lacs », pour une croisière, mais si mais si, sur le « Zia » un bateau-vedette pouvant embarquer 75 personnes pour un circuit d'une heure et demi jusqu'au château de Nemours et retour.
Je ne vais surtout pas vous décrire ce que nous avons vu pour éviter le briser le charme de la découverte de votre peut-être prochaine croisière. Pour une somme modique, le capitaine, son adjoint et deux hôtesses vous accueillent et commentent ce périple qui emprunte le Loing et son canal. Vraiment très sympa, « trop bien » comme disent les d'jeunes !
Du coup, oubliant la pluie, nous avons regardé notre belle région autrement qu'à des vitesses incompatibles avec le plaisir d'admirer de nos belles automobiles.
Allez-y, vous ne regretterez pas les 12 € (8 € pour les enfants), si vous aimez la nature, le bord de l'eau et si vous aimez passer en mode « zen ». Vous aurez peut-être la chance, comme nous, d'être accompagné par un grèbe huppé.
A signaler que le développement de cette activité fluviale qui profite de notre région riche en canaux, rivières et lacs permettra d'autres niveaux de prestations à l'avenir. Déjà, la mairie de Nemours doit installer un ponton qui pourrait permettre une escale : visite du château et de ses expositions etc. Affaire à suivre…
L'accueil, nous l'avons testé, est toujours charmant.
Informations et réservations :
Fixe : 01 64 28 07 09 Portable : 06 24 37 75 31
Adresse courriel : le.zia@vedette-panoramique-du-loing.fr
Adresse du site, tapez juste : vedette panoramique loing

JPG

La Chapelle, tiercé gagnant au collège

CG77, COLLÈGE, ÉDUCATION, LES TERRES DU GATINAIS

Avec le concours de 3 bibliothèques municipales et l'aide de la médiathèque départementale, le CDI du collège a organisé un tiercé lecture dont les lots ont été distribués à 14 collégiens gagnants.
Ouvert du 31 mars au 13 juin à tous les élèves du collège Blanche de Castille, le concours a réuni, autour du Centre de Documentation et d'Information (CDI), les bibliothèques municipales de Villiers-sous-Grez, Larchant et La Chapelle-la Reine.
Chacune de ces structures disposait de 5 livres différents en plusieurs exemplaires, prêtés par la médiathèque départementale, parmi lesquels les concurrents devaient choisir le tiercé gagnant. Pour les 80 participants, en majorité des élèves de 6e, ce fut une occasion ludique de lire pour le plaisir, avec en plus l'opportunité de gagner un livre. La gamme des ouvrages illustrait plusieurs styles et contenus, de la BD au théâtre, en passant par le conte ou le roman journal.
Travail
La phase de travail préparatoire avec les élèves s'est étalée sur environ un mois et demi. Ces travaux pluridisciplinaires ont été réalisés grâce au concours de professeurs d'art plastique et d'histoire.
Par exemple, le récit d'une petite fille rom sur son quotidien en Ile-de-France « Lyuba ou La tête dans les étoiles », docu-fiction de Valentine Goby a été l'occasion de se documenter sur l'immigration et de réaliser une petite exposition historique sur le sujet.
Le livre de BD noir et blanc sur Beyrouth en guerre « Le jeu des hirondelles » de Zeina Abiached a permis de réfléchir à la paix en imaginant l'après-guerre par des dessins en couleurs.
On a aussi pu étudier par la BD un conte inspiré de Théophile Gautier « Le chevalier double » de Modrimane, puis lire le texte original dans la foulée.
Au CDI, on a répété et joué la pièce à trois personnages « Le pays de Rien » de Nathalie Papin, dans laquelle la fille du roi se révolte contre son père bien-aimé, monarque absolu d'un royaume peu à peu déserté par ses habitants opprimés…
En apparence un jeu, en réalité une démarche pédagogique, ce jeu-concours a été un outil éducatif pour la réalisation et la confiance en soi des élèves.



Les 14 heureux gagnants ont reçu des livres. (À gauche, le principal Christian Bruon aux côtés de la responsable du CDI, Adèle Bailleul) © Collège BdC

Festivités de la Fête Nationale

Notre Commission Culture Animation Jeunesse et Sport était aux manettes durant les 2 jours et le 14 l'Amicale Villaronne répondait présente, avec son dynamisme coutumier.

Le 13 au soir, après la retransmission de la finale de la coupe du monde, place au bal ! Animé par notre ami Olivier Sélac, enchantant les danseurs et danseuses par des rythmes variés jusqu'à 1 heure du matin. Précisons qu'il récidiva le lendemain, cette fois-ci, muni de son accordéon… pour égayer l'apéro.

Si certains ont regretté la retraite aux flambeaux, qu'ils ne soient pas trop déçus, ce n'est que partie remise pour le prochain 13 juillet car il faut dire que le match de la finale n'y était pas pour rien et de surcroit, le ciel nous avait gratifiés d'une pluie assez tenace.

Le lendemain, par contre, un soleil plutôt radieux permit de nous mettre à table sous les tilleuls, nous étions plus de 130 personnes. Un vif succès !

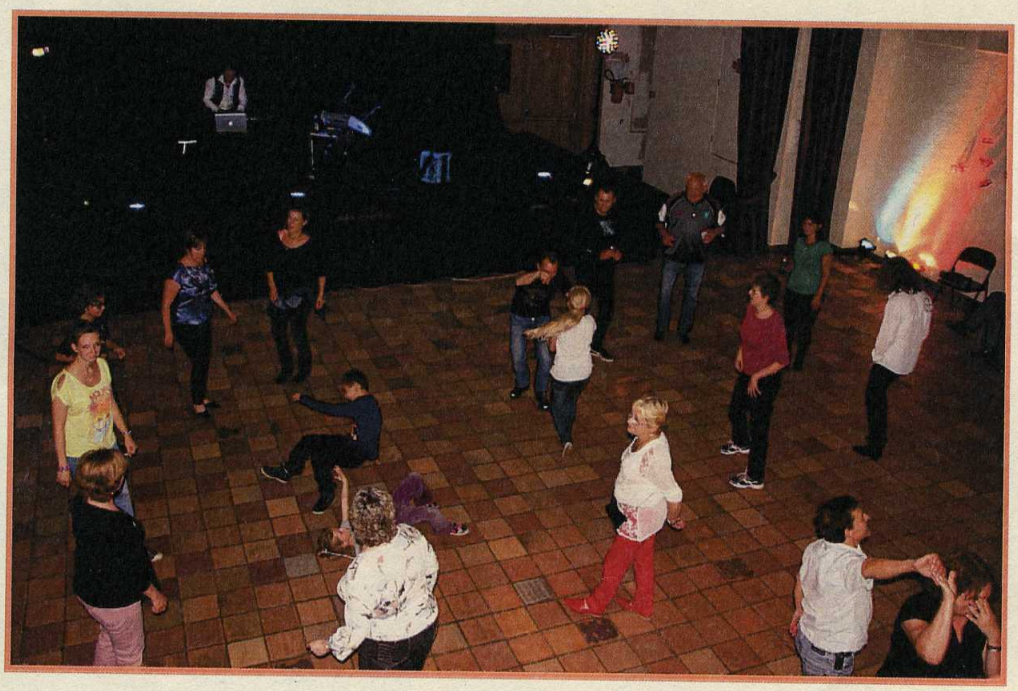
Après ce bon repas, les jeux… fléchettes, carabine, chamboule-tout, grenouille, palet, lancer de boules sur cible, pour les jeunes, leurs parents, les moins jeunes… qui n'étaient pas de reste et les petits fascinés surtout par la pêche aux canards !

La Municipalité organisatrice ayant bien fait les choses, tous les vainqueurs eurent droit à une coupe et une bouteille de champagne, dans les trois catégories : enfants, femmes, hommes. Que du bonheur !

Objectif atteint, Mesdames et Messieurs de l'Amicale et chapeau à la commission ! Sans oublier les amis villarons qui, à partir de 18h, mirent la main à la pâte pour ranger tout le matériel dans une ambiance de franche bonhomie.

Grande réussite de ces festivités du 13 et 14 juillet. Rendez-vous en 2015 !

JPG



notre 14 juillet







Les uns préparent











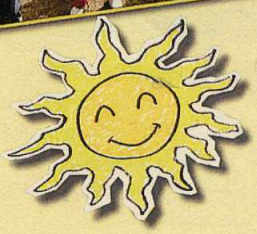
Les autres patientent!



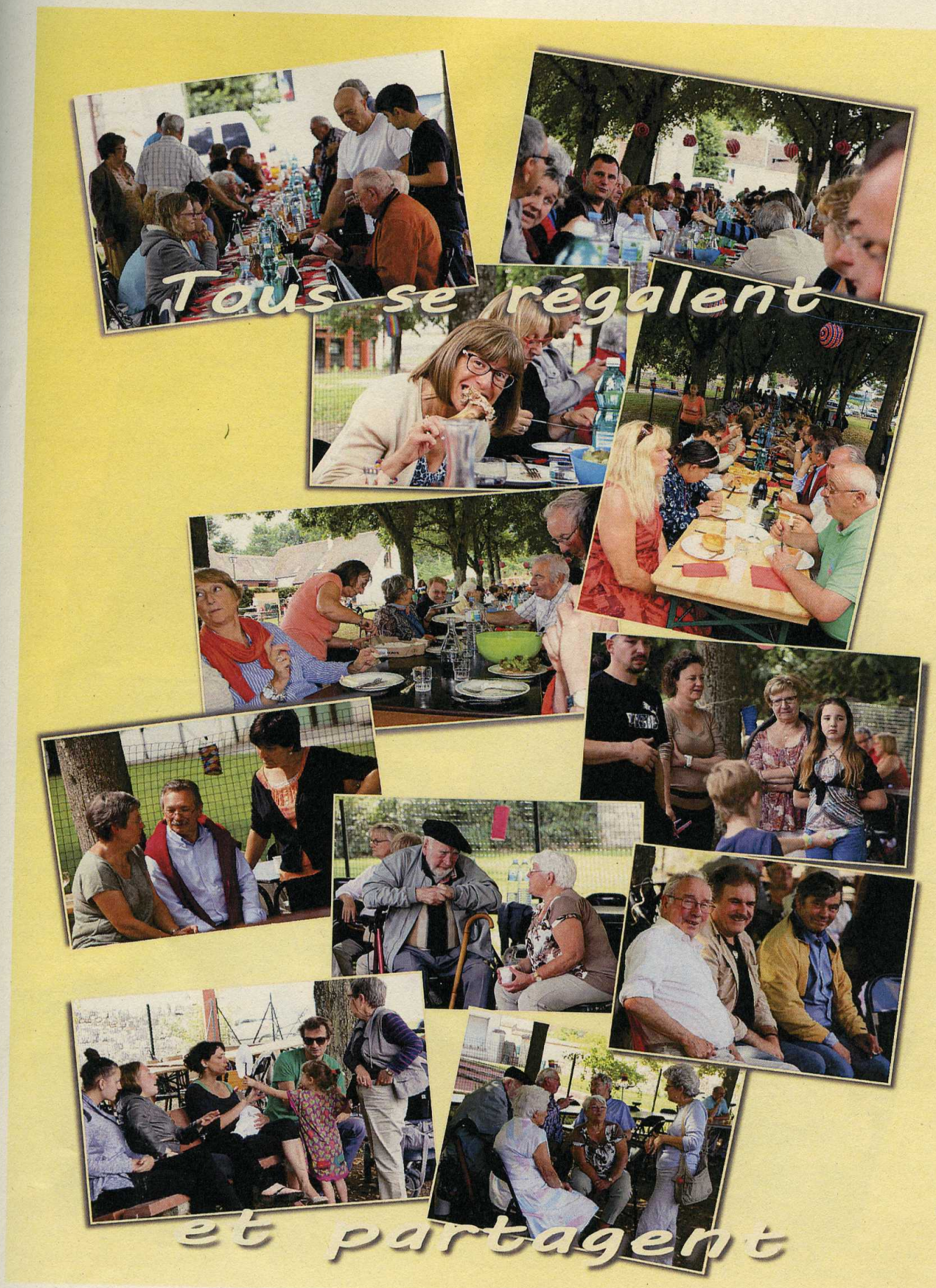








mais···


Tous se régalent
et partagent


Les jeux sont faits...
à l'année prochaine !

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2014

Présents : Yves LECHEVALLIER, Maire, Gérard MORET, Véronique GIRARD, Richard ANTOINE, Anne-Marie THIBAUT, adjoints et Philippe BEAUDOIN, Gilles CABARDOS, Emmanuel HOUDANT, Ludovic JEANNOTIN, Joanny POULAIN, Cédric THIBAUT, David VIRATEL et Régine REY, conseillers municipaux.
Absent : Michel COTEROT (donne pouvoir à Richard ANTOINE) et Jérôme CHAMPION
Secrétaire : Véronique GIRARD

APPROBATIONS :

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 mai 2014. Adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS :

VENTE MATERIEL: 3 fenêtres en bois qui étaient destinées aux cabanes de chantier :
Il s'agit des 3 fenêtres en bois qui étaient destinées aux cabanes de chantier du projet de commerce de proximité.
Le Conseil autorise le Maire à mettre en vente 3 fenêtres en bois, 2 neuves et une juste posée et déposée, pour la somme de 200 Euros TTC le lot de trois et de procéder à la publicité de cette vente et de la mener à bien.
Proposition voté à l'unanimité.

AMENAGEMENT COLUMBARIUM
Après avoir entendu la présentation du projet d'aménagement du Columbarium du cimetière communal par Anne-Marie THIBAUT et vu les devis y afférant qui s'élèvent à la somme de :

- 216 Euros TTC pour les gravillons de couleur gris clair
- 286,80 Euros TTC ou HT pour un banc en pierre qui sera scellé, pour des raisons de sécurité,

soit pour un total de 502,80 euros TTC, le Conseil autorise la commission à mener à bien ce projet et à entreprendre, si possible, les démarches nécessaires à l'obtention de subventions.
Proposition voté à l'unanimité

DELEGATION AU MAIRE
Lors du Conseil Municipal du 10 avril 2014 et du vote des délégations au Maire, le Conseil Municipal avait omis, pour l'alinéa 3 de l'article L 2122-22 du CGCT, de fixer le montant des emprunts. Il est donc proposé la délibération suivante :
"Le Conseil autorise le Maire à procéder, dans la limite d'un montant unitaire ou annuel de 100.000 euros, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires."
Proposition votée à l'unanimité.

MISE EN PLACE D'UNE REGIE MUNICIPALE
Suite à la consultation du trésorier de La Chapelle la Reine, il apparait que la régie municipale qui sert à gérer les droits d'entrée des spectacles est inadaptée pour la gestion des recettes pour une buvette et des repas dans le cadre de l'organisation de manifestations par la commission Culture/Animation – Jeunesse et Sport de la Mairie.
En conséquence il est demandé au Conseil de délibérer pour autoriser le Maire à créer une régie apte à gérer les recettes pour la buvette et les repas organisés par la commission Culture/ Animation – Jeunesse et Sport de la Mairie. La nomination du régisseur ainsi que les modalités de fonctionnement de la dite régie seront précisées par arrêté.
Proposition votée à l'unanimité

Groupement de commande par le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM)
Suite à l'obligation de mettre en concurrence nos points de comptage de Gaz, le SDESM propose de mettre en place un groupement de commande pour l'achat de gaz naturel. L'adhésion à ce groupement coûtera à Villiers, si elle est votée, environ 65 euros puisque celle-ci est calculée en fonction de la consommation. Il est proposée d'adopter, en l'adaptant, le texte de la délibération proposée par le SDESM telle que jointe à l'acte constitutif du groupement dont les conseillers ont eu connaissance et qui est reproduite ci-dessous :
" Considérant que la loi NOME du 7 décembre 2010 et la loi de consommation du 17 mars 2014, prévoient la fin des tarifs réglementés de gaz et d'électricité,
Considérant que le SDESM propose de coordonner un groupement de commande de gaz en Seine et Marne,
Vu,
Le code des marchés publics et de son article 8 VII,
Le code Général des Collectivités Territoriales,
La délibération N°2014-84 du 7 mai 2014 du comité syndical du SDESM
L'acte constitutif du groupement de commande ci-joint en annexe,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
- approuve le programme et les modalités financières,
- accepte les termes de l'acte constitutif du groupement de commande annexé à la présente délibération,
- autorise l'adhésion de la commune de Villiers-sous-Grez au groupement d'achat de gaz sous réserve de l'adhésion au groupement de commande de gaz du SDESM par la Communauté de Communes "Les Terres du Gâtinais" qui nous représenterait et qui, de ce fait, rendrait caduque cette présente délibération,
- Autorise le représentant du SDESM à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget"
Proposition votée à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
Monsieur le Maire lit la demande de subvention exceptionnelle de l'Amicale Villaronne, rédigée par son Président,

Monsieur Roger MAGERT pour le salon du livre 2014. Monsieur Magert rappelle que pour l'organisation du Salon du Livre de 2012 l'Amicale avait reçu une subvention communale de 500 euros.
Suite à débat et étude du bilan financier 2013 de l'Amicale Villaronne afin de s'assurer que l'association n'est pas en difficulté financière, et, au vue des subventions 2014 déjà allouées à l'Amicale Villaronne en 2014, le Conseil Municipal propose de ne pas accorder cette subvention et demande à l'Amicale Villaronne, lors de sa demande de subventions 2015 d'englober tous ses besoins.
Proposition votée par 13 voix et 1 abstention.

REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COMPAGNIE THEATRALE "JUSTE AVANT LA COMPAGNIE"

Monsieur le Maire lit la demande de remboursement des frais de déplacement de la compagnie théâtrale « Juste avant la Compagnie » qui s'élève à un total de 97,30 euros. Il souligne que cette demande avait été acceptée lors des réunions de préparation pour la mise en place des deux spectacles (Le Prince et Richard III). L'estimation à l'époque était de l'ordre de 120 euros.
Le Maire demande donc l'autorisation au Conseil de régler la somme de 97,30 euros à la compagnie théâtrale «Juste Avant la Compagnie » correspondant aux justificatifs de paiement qui ont été fournis.
Proposition votée à l'unanimité

REMBOURSEMENT DE L'ACHAT DU SERVEUR DEVANT ACCUEILLIR LE FUTUR SITE INTERNET DE VILLIERS-SOUS-GREZ

La réservation d'un serveur à petit prix relève de la course de vitesse car l'opérateur met cette prestation en vente par petits lots. Le laps de temps réclamé pour payer par mandat administratif rend impossible ce genre d'achat. Le Maire a donc avancé sur ses fonds propres cette réservation d'un serveur auprès de « Kimsufi.com » filiale du groupe OVH pour un coût annuel de 227,84 euros TTC.
Il demande au Conseil l'autorisation de se faire rembourser.
Proposition votée à l'unanimité

DECISION MODIFICATRICE.

Suite à l'abandon du projet du commerce de proximité et son budget annexe, il a été décidé de réallouer les sommes à d'autres postes, comme l'entretien du village, des bâtiments, et du matériel, et la voirie, priorité de notre mandature.
Elle a pour objet aussi de réapprovisionner la ligne de compte N°6554 qui est la ligne de comptes participatifs aux syndicats et de la détailler. En effet le budget primitif devait être bouclé pour Janvier 2014 au lieu de fin Mars début Avril, ceci en raison des élections municipales. Cette ligne de compte est actuellement provisionnée de 92.700 euros or nous avons déjà :
- Syndicat du collège: avis émis de 7.660,04 euros
- RPI, déjà réglé 91.239 euros
- PNR pour le syndicat mixte de gestion, 2.343,84 en reprenant le chiffre de l'an dernier.
- Participation aux voyages des lycéens 77,50 euros en reprenant 2013 (différent en 2014 puisque dépendant du nombre d'élèves villarons)

Soit 101.320,38 et avec une petite marge 101.600 euros. Il manque donc 8.900 euros que, sauf avis contraire, nous vous proposons de virer de la ligne de compte 022 : dépenses imprévues.
La répartition proposée au Conseil Municipal:

	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
fonctionnement				
D-61522 bâtiments		30000.00		
D- 61523 voies et réseaux		10000.00		
D-61551 matériel roulant		10000.00		
D-023 virement à la section d'investissement		40150.00		
D-65738 autres organismes publics	90150.00			
D-022 dépenses imprévues	8900.00			
D-6554 contributions aux organismes de regroupement		8900.00		
investissement				
R-021 virement de la section				40150.00
R-1326 autres				10000.00
D-2031 frais d'études		5000.00		
D-21538 autres réseaux		36000.00		
D-2158 autres installations		9150.00		

Proposition votée à l'unanimité

VOTE DE LA MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Les conseillers ont reçu avant le conseil une lettre de l'AMF. Ils ont aussi reçu le texte d'une motion de soutien à l'action entreprise par l'AMF et certains conseillers ont souhaité que le soutien à cette motion soit mis au vote dès ce Conseil.
Le Maire lit pour rappel le texte de cette motion et le met aux voix.
" Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle .Dans le cadre du plan d'économie de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer de 11 milliards d'euros de façon continue jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.
L'AMF a toujours tenu un discours responsable sur le néces-

chaque famille.

LE TOUR DES COMMISSIONS :
CCAS : Véronique Girard présente: le plan canicule 2014, un compte-rendu de l'assemblée générale de l'ACAD et du CLIC Soutien

Information et communication : Régine REY rapporte les travaux de cette commission avec parution du Plume Tambour tous les mois, disparition de la lettre du Plume, la mise en place d'un comité de rédaction et le site internet dont on espère que l'ébauche sera en ligne dès la rentrée de septembre.

Animation et Culture : Richard ANTOINE rappelle les 2 manifestations prévues pour la fête de la musique le 21 juin et fait le point sur l'avancée des manifestations prévues pour les 13 et 14 juillet.

Sport/Jeunesse : Cédric THIBAUT présente le bilan des 2 retransmissions des matchs de l'équipe de France pour le mondial 2014 : 80 personnes présentes, de tout âge, pour le premier match et 50 personnes pour le second match. L'ambiance, pour les 2 matchs, était bon enfant.

Urbanisme et Travaux : Gérard MORET nous fait un compte rendu de la rencontre organisée avec la municipalité d'Ury dans le cadre d'un achat mutualisé d'une balayeuse.

QUESTIONS DIVERSES

Ludovic JEANNOTIN évoque un courrier de la SAUR. En effet, cette dernière veut que la municipalité signe un avenant au contrat d'affermage qui lie les 2 parties. En effet, dans le contrat initial il est inclus un prévisionnel de la future consommation pour la durée du contrat, La référence de départ de cette estimation est la moyenne constatée des trois dernières années avant signature. Si le fermier constate une baisse de consommation supérieure à 20% par rapport à ce prévisionnel, il peut demander un réexamen du contrat et une révision du prix de l'eau. La SAUR veut donc augmenter le prix du m3 de 21,7% avec la signature d'un avenant au contrat d'affermage. Le Conseil Municipal demande à remonter cette information au niveau de notre intercommunalité voire même à notre député, Mme Lacroute, pour dénoncer l'incohérence de cette situation que l'on peut qualifier d'inique : un travail a été mené auprès du public pour diminuer la consommation de l'eau, denrée qui risque, à terme, de devenir problématique dans l'avenir, et quand cette pédagogie donne des résultats, les sociétés de gestion de l'eau augmentent le prix du m3 pour rattraper leur manque à gagner.
Ludovic JEANNOTIN alerte le Conseil Municipal sur le fait que le budget alloué aux combustibles et carburant est déjà très entamé. L'épareuse que la commune souhaite acquérir va augmenter la consommation du tracteur. En conséquence il faut envisager de poser un débimètre sur la sortie de cuve pour mieux gérer la consommation.
Joanny POULAIN remonte une demande de l'ESF qui souhaite récupérer des chaises stockées rue Gabriel Bachet dans un bâtiment communal, pour leur tournoi prévu le 29 juin.

La séance est levée à 0h45.
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Annonces

Cours d'informatique

La Commission Culture et Animation est heureuse de vous annoncer qu'elle organise dès septembre des cours gratuits d'informatique pour vrais ou faux débutants valable aussi bien dans le domaine du loisir que du travail. Il s'agit de permettre, à celles et à ceux « qui n'y connaissent rien » et qui ont peur de se confronter à la technique, de s'initier sereinement et de pouvoir ensuite « voler de leurs propres ailes ». Accompagnée de nombreux conseils pratiques, la formation sera graduelle et permettra aussi à celles et ceux qui utilisent déjà un ordinateur et ont souvent appris « par eux-mêmes » de se « recycler » et de mieux comprendre ce qu'ils font et ce qui se passe sur leur ordinateur personnel, leur économisant ainsi du temps et des réflexions souvent fastidieuses. Toutes les notions fondamentales seront abordées en 4 cours progressifs (1 cours en soirée par semaine). Tout est très simple, il vous suffit de vous inscrire il suffit de vous inscrire auprès de Jean-Pierre Girard au 06 07 54 47 22 pour la première session de 4 cours gratuits qui se dérouleront les 11, 18, 25 septembre et 2 octobre à 20h30 à Villiers sous Grez.

Donne armoire en bois

La commune donne 3 armoires en bois portes doubles avec étagères métalliques.
Dimension : Hauteur : 2 m 30, largeur : 1 m 20, profondeur : 42 cm.
À enlever sur place au foyer rural.
Renseignement :
Richard Antoine 06 25 63 22 05

Gymnastique Volontaire

La pratique sportive constitue à tous les âges un atout pour rester en bonne santé, à ce titre :
La section de Gymnastique Volontaire du CSBM propose à VILLIERS sous GREZ à l'aide de musiques adaptées une activité physique d'entretien et de détente, alliant souplesse, coordination, renforcement musculaire, travail de l'équilibre.
Venez pratiquer ou redécouvrir cette activité qui ne nécessite qu'un équipement personnel minima ; le club mettant à disposition le matériel spécifique nécessaire.
Les séances se déroulent dans la salle danse du foyer rural le vendredi de 15h à 16h hors vacances scolaires dans un climat très convivial.
Les séances pour la saison 2014/2015 commenceront le Vendredi 19 septembre 2014
Le Tarif commun à tous les membres du club de BOURRON MARLOTTE est de 125 € pour l'année; il couvre l'adhésion au club, la licence de la fédération de tutelle et la participation aux cours.
L'adhésion au club vous ouvre en outre la possibilité comme à tous les membres, sans payer plus, d'assister à d'autres cours se déroulant à BOURRON MARLOTTE ou à MONTIGNY sur LOING et de participer à la vie associative de celui-ci.
Vous pouvez également moyennant un supplément de 40 € environ de participer à l'activité « marche sportive avec bâtons » qui se déroule une fois par mois également avec une animatrice diplômée.
Contacts pour tout renseignement : Martine au 06 32 86 82 12 ou le site : http://gvbourron-marlotte.pagesperso-orange.fr

Vente de ballots de paille

VEND 500 petits ballots de paille (entre 15 et 18 kg)
Contact : Philippe Aubin 06.87.70.64.78
Prix à débattre selon la quantité

Le Petit Chaperon Rouge

Toute l'équipe du Théâtre de l'Éventail est heureuse de vous inviter à venir découvrir sa création jeune public, à partir de 5 ans

Au Château de Chamerolles / Chilleurs aux bois (45)
Les dimanches 3, 10 et 17 août 2014 à 16h dans la grande halle du Château

Un spectacle pour petits et grands qui permet de redécouvrir un des plus populaires contes d'avertissements d'Europe.
Si nous avons choisi Le Petit Chaperon Rouge, c'est parce qu'il est le conte d'avertissement par excellence. Le thème est à la fois très simple et essentiel : les enfants et le danger, auquel par leur naïveté, leur innocence, et leur fragilité, ils sont exposés. Cette mise en garde a une vraie portée universelle puisque chaque continent connait sa variante du Petit Chaperon Rouge.
Nous nous sommes servis, pour adapter ce conte, d'une version déjà existante et assez répandue, dans laquelle le Petit Chaperon Rouge parvient à se tirer des griffes du Loup grâce à son ingéniosité. Cette vision optimiste nous semble intéressante. Puisqu'il s'agit d'un conte d'avertissement, il nous paraît important de raconter que même dans les situations les plus critiques on peut trouver un moyen de résister à l'agresseur.
Mais bien sûr Le Petit Chaperon Rouge est aussi un conte ludique. Les enfants peuvent s'identifier facilement à ce personnage qui leur ressemble. En effet, Le Petit Chaperon Rouge a une mission simple, que l'on peut confier facilement à un enfant : apporter un panier à sa grand-mère malade.
Il n'est confronté à aucun événement surnaturel : pas de fée, de sorcière ou de métamorphose dans ce conte. Finalement le Petit Chaperon Rouge est l'histoire d'une mauvaise rencontre, une histoire cruelle que l'on rapporte comme quelque chose qui peut nous arriver. Et c'est justement cette identification qui est ludique, car c'est le ressort de toute histoire que l'on raconte pour s'amuser à se faire peur.
Renseignements et réservations au 09 81 16 78 19 ou sur diffusion.eventail@gmail.com

Amandine Granger

À L'ATTENTION DES HABITANTS DU HAMEAU DE BUSSEAU

Le Parc naturel régional du Gâtinais Français organise une RÉUNION PUBLIQUE

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif du Parc naturel régional du Gâtinais français vous invite à la réunion publique concernant la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif le :

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2014 à 20 H 00
SALLE VILLA CAPELLA (rue de la gare)
LA CHAPELLE LA REINE

Suite au contrôle de diagnostic qui a été réalisé chez vous, votre installation nécessite des travaux de mise aux normes. Nous vous invitons donc à venir à cette réunion au cours de laquelle sera abordée la phase de réhabilitation de ces installations et leur coût.
Votre présence est indispensable pour vos intérêts futurs.

Nos joies, nos peines

Mariages à Villiers
Antoni Vieira et Laetitia Duguet le 14 juin
Pierre-Yves Denonfoux et Karine Raubach le 30 juin
Tous nos vœux de bonheur.

Bienvenue à Isaac de Héloïse Guillot et Guillaume Chapet né le 27 juin
Félicitations aux parents

La boulangerie sera fermée du 11 au 24 août inclus, pour congés annuels.

Agenda

Réunion du conseil municipal le 19/09

Collecte sélective d'emballages et papiers
le 06 et20 août

Récréatif
Dimanche 31/08 ; La brocante des ainés

Information déchèterie.

Lors de son passage en déchèterie, chaque usager doit permettre au gardien de vérifier la quantité et la nature des déchets apportés, en ouvrant son coffre et les contenants si nécessaire. Cette règle, a été affichée récemment en déchèterie suite au refus exprimé par certains usagers d'ouvrir leur coffre.
Pour plus amples renseignements :
SMETOM de la Vallée du Loing ZAC du Port - 13 Rue des Étangs - 77140 SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS 01.64.29.35.63 / 06.31.54.06.96 communication@smetomvalleeduloing.fr
Changement de statuts : le SICTRM est devenu SMETOM, Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères.

MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ
Place des trois tilleuls
tous les jeudis à partir de 16h00
sauf les jeudis 21 et 28 août

HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée le 02-09-16 août
Elle sera ouverte du 04 au 14 août
Les lundis, mardi, jeudi de 9H à 12H

Téléphone: 01 64 24 21 03
villierssousgrez@wanadoo.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE
(allée Jean Tardieu)
- mercredi de 10h30 à 12h30
- jeudi de 9 h à 10h et de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h
vacances scolaires : mercredi de 10h à 12h

BUS POUR FONTAINEBLEAU
le vendredi départ «centre» 9h10 «Croix-Lambert» 9h15 retour Villiers 12h15

Comité de rédaction : Yves Lechevallier, Régine Rey, Odile Lechevallier, Sébastien Canac, David Viratel, Emmanuel Houdant, Belzunce Nathalie, Jean-Pierre Girard, Sylvie Lepage, Françoise Palluel, Ludovic Jeannotin, Dominique Ceraudo
Mise en page : Dominique Ceraudo, David Viratel
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez adresse : plumetambour@gmail.com